

Charte SAILS de bonnes pratiques du transport maritime pour la protection du milieu marin et du littoral

Engagements de CORSICA FERRIES

Les engagements envisagés visent :

la protection des espèces marines dans leur ensemble, et en particulier des mammifères marins,

- Corsica Ferries, alors que ce n'est pas une obligation réglementaire de son pavillon, a adopté le système REPCET et est un des plus gros contributeurs d'observations selon « souffleurs d'écume »

la réduction de l'impact sonore sous-marin

- CF a un projet de construction de navire avec un design original à trois hélices qui réduira la cavitation et donc l'impact sonore sous-marin de 7 à 8% par rapport à un navire équivalent. Le navire devrait être commandé courant 2019 pour une livraison 36 mois plus tard.

la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre

- CF participe avec Pur Projet à un programme de compensation volontaire « Forêt Corsica Ferries » Bilan : 77 500 arbres plantés en Amazonie, soit 25 300 tonnes de CO2 séquestrées. En 2018, les contributions des passagers ont été en hausse de 20%.
- 4 navires en projet de conversion GNL-Methanol prévus pour 2024
- 1 navire Dual GNL prévu pour 2023
- Installation sur les 8 navires de système d'électrification à quai (CENAQ) permettant de couper l'alimentation par électrogènes du bord pour les escales supérieures à 2h. Ce projet est mené en partenariat avec TPM (Toulon Provence Méditerranée) autorité portuaire et la CCI du Var (concessionnaire du port). Le premier branchement est prévu pour la fin 2020. Lorsque tous les navires en escale longue à Toulon seront branchés en CENAQ, les émissions seront réduites d'environ 85%.

la collaboration avec le gestionnaire des aires marines protégées et/ou la collaboration scientifique en général

- CF participe, depuis le début de 2019, au projet « ADN de la mer » qui permet de recueillir de nouvelles informations sur les espèces, de détecter la présence et l'abondance d'organismes marins et de mettre en perspective ces données avec le changement climatique.
- CF accueille chaque année des dizaines de chercheurs de CIMA Foundation et International Center on environmental Monitoring (partenaire principal), EcoOcean Institut, Université de Pise, Accademia del Leviatano
- Elaboration d'une charte avec le parc Marin du Cap Corse et des Agriates. La Charte est prévue à la signature courant 2019. Cette charte prévoit l'établissement de documents informatifs pour les touristes se rendant en Corse afin de prévenir les risques de mauvais comportement et de renforcer la préservation des lieux.

la mise en place par anticipation de la convention internationale sur la gestion des eaux de ballast,

l'optimisation de la performance énergétique des navires,

- Réduction du nombre de voyages / optimisation vitesse/ horaires d'escale réduits.

Chaque voyage est analysé afin d'optimiser le remplissage : il s'agit d'éviter les doublons et la surcapacité, tout en massifiant les chargements d'après l'analyse des signaux faibles de demande sur le site web. CF cherche également à réduire ses temps d'escale, ce qui permet de diminuer les nuisances dans les ports. Suivant le principe du slow steaming, la durée de traversée est allongée. L'objectif de CF est de réduire sa consommation de combustible de 8% dès 2019. Les données seront disponibles sur <https://mrv.emsa.europa.eu/#public/emission-report>

- En vue de limiter la consommation de carburant, des systèmes de suivi et d'aide à la décision en temps réel recalculent l'assiette optimale (TRIM) en fonction des chargements, de la pénétration dans l'eau de chaque navire et le comportement à la mer du navire durant la traversée
- Peintures au silicone

pour les compagnies de croisière et de ferry, la sensibilisation des passagers à la protection de l'environnement, la définition de routes maritimes écoresponsables en lien avec les Etats côtiers desservis, la contribution en faveur des gestionnaires des aires marines protégées

Information à tous les passagers, lors de l'envoi du billet, d'informations sur les comportements responsables en collaboration avec le parc marin du Cap Corse et des Agriates et l'Agence Française pour la Biodiversité.

Description des mesures mises en œuvre pour assurer une information transparente sur l'effectivité des engagements pris dans le cadre de la présente Charte (par exemple identifier un point de contact, un site internet etc...)

<https://www.corsica-ferries.fr/compagnie-maritime/compensation-carbone.html>

www.purprojet.com

<http://interreg-maritime.eu/fr/web/sicomarplus/projet>

<https://www.cimafoundation.org/foundations/projects/ferry.html>

<https://oggiscienza.it/2018/10/09/studiare-dna-ambientale-mediterraneo/>

Dr Elena Agnese Valsecchi

Università Bicocca Milano elena.valsecchi@unimib.it

Dr Antonella Arcangeli ISPRA antonella.arcangeli@isprambiente.it

<https://mrv.emsa.europa.eu/#public/emission-report>

<http://www.aires-marines.fr/L-Agence/Organisation/Parcs-naturels-marins/Parc-naturel-marin-du-cap-Corse-et-de-l-Agriate>

www.parc-marin-cap-corse.fr

www.agence-française-biodiversité.fr

Directrice déléguée : Madeleine Cancemi madeleine.cancemi@afbiodiversite.fr